



# Wàs get's neis ?

# ¿ 6 əp !onò

Lettre d'information n°6—Février 2022

## LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de Bartenheim et de la Chaussée,

L'hiver se termine doucement, nous voici à l'aube du printemps, qui laisse présager une année plus sereine, avec, je l'espère, de belles réalisations pour vous toutes et vous tous. Cette année, trois grands projets vont se concrétiser :

- L'exploitation nautique du plan d'eau, prévue pour fin avril
- La réfection de la rue de Blotzheim et de la partie sud de la rue du Général De Gaulle (revêtements, réfection des trottoirs, végétalisation des abords). Ces travaux débuteront ce printemps pour une durée d'environ 4 mois. Les riverains sont invités au courant du mois de mars pour une réunion de concertation. Je compte sur votre patience et votre indulgence quant aux nuisances que ces travaux pourraient engendrer.
- Et cet été, l'embellissement de notre centre-ville qui débutera par la démolition des bâtiments jouxtant la Maison pour tous. Ainsi, nos projets commencent à se concrétiser pour le bien-vivre à Bartenheim et La Chaussée.

Nous sommes par ailleurs très heureux de vous inviter dès à présent **le vendredi 20 mai à 18h30 à l'Espace 2000** pour une rencontre champêtre. Ce rendez-vous, qui se substitue à la cérémonie des vœux, sera l'occasion d'échanger enfin ensemble à propos de notre village. En espérant vous y rencontrer nombreux.

Bien chaleureusement

Votre maire, Bernard KANNENGIESER

## CHEMINS RURAUX

La commune investit chaque année pour l'entretien de ses chemins communaux. A chaque sortie de l'hiver, des chemins abîmés sont signalés en mairie. Nous demandons aux utilisateurs de ces chemins (tracteurs, camions, 4x4) d'éviter de les emprunter par temps de dégel ou de grosses pluies dans la mesure du possible. Cela contribuera à leur bon état dans la durée pour un usage plus agréable pour tous (promeneurs, vélos, etc.)

## URBANISME

### Vos démarches en ligne

Suite aux différentes demandes du service urbanisme, la municipalité tient à remercier les habitants venus en mairie pour régulariser leur situation par rapport à la réglementation applicable aux constructions.

**L'équipe municipale rappelle également qu'il est désormais possible de déposer son permis d'urbanisme en ligne, depuis chez soi.** Pour cela, connectez-vous au site [www.bartenheim.fr](http://www.bartenheim.fr) rubrique *Mes démarches—Urbanisme* ou flashez le Qr-Code.



## ENVIRONNEMENT

### Opération Haut-Rhin propre

A Bartenheim, elle aura lieu **le samedi 19 mars 2022 de 8h30 à 12h00**

Rendez-vous au Centre Technique Municipal (rue du Printemps), munis de votre gilet de sécurité et d'une paire de gants.

Merci de vous inscrire en mairie au 03 89 70 76 00 ou par mail à [accueil@mairie-bartenheim.fr](mailto:accueil@mairie-bartenheim.fr)

**Nous vous attendons nombreux et motivés pour participer à cette action en faveur de la nature !**

## ACTUS EN BREF

- **Permanence des adjoints à Bartenheim-la-Chaussée**

Compte tenu d'une faible fréquentation, les permanences des adjoints mises en place au Stutz les 1ers samedis du mois sont déprogrammées. Pour entrer en contact avec votre équipe municipale, contactez-nous via le site internet de la commune, rubrique « contactez-nous ».

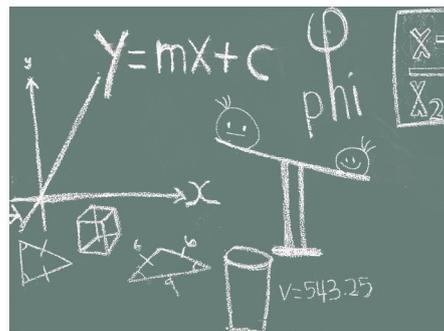
- **Découvrez le film de présentation de notre commune sur notre site internet**

Pour visionner le film de présentation réalisé en collaboration avec Claude Hassler, rendez-vous sur notre site internet, rubrique *Mon Village—Bartenheim en images* ou en flashant le QR-Code à l'aide de votre smartphone.



## SCOLARITÉ

La Commune de Bartenheim a été avisée du maintien du découpage de la carte scolaire **qui affecte les enfants de l'école primaire de Bartenheim-la-Chaussée Victor Hugo au collège Forlen de Saint-Louis**. La municipalité a fait un recours gracieux auprès du Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Haut-Rhin. Le DSDEN a interpellé à ce sujet la Collectivité Européenne d'Alsace et les élus de Bartenheim ont également approché les élus départementaux sur cette question. Il est répondu que cette sectorisation n'est que temporaire en attendant la fin de la construction du nouveau collège de Kembs, qui devrait ouvrir en septembre 2026. Les demandes de dérogation des familles, pour une admission dans un autre collège, seront examinées par l'Éducation Nationale, au cas par cas, selon des critères de priorités réglementaires.



## PROJET IMMOBILIER RUE DE LA GARE

Le permis de construire concernant le projet immobilier Sérénité rue de la Gare a été validé. En accord avec le promoteur, des modifications ont été apportées au projet par rapport aux intentions émises en 2019 pour améliorer son intégration dans l'environnement avec notamment plus de verdure et moins de logements. La construction de ce projet impose la démolition de plusieurs maisons situées entre La Poste et l'école.



**illiwap**

Avec **Illiwap**, ne manquez aucune actualité de votre commune ! Evènements, réunions, incidents (..), recevez toutes les infos sur votre téléphone en téléchargeant l'application gratuite. + d'infos sur [www.bartenheim.fr](http://www.bartenheim.fr)



### Démolition « Maison Diss »

Une maison à colombage fait partie de ce programme de démolition. La municipalité, convaincue de la nécessité de la sauvegarde du patrimoine, a adhéré dès son élection à l'Association de Sauvegarde de la Maison Alsacienne (ASMA). A notre demande, un charpentier a réalisé une expertise de la maison pour évaluer la faisabilité d'une sauvegarde partielle. Dans son verdict, celui-ci fait état d'un mauvais état général et cite notamment des poutres en sapin et non en chêne soit une faible valeur architecturale ainsi que beaucoup de placages. Cette maison ne fait, par ailleurs, pas partie des maisons protégées par le PLU de Bartenheim.

## INVITATION—JOURNÉE DU FLEURISSEMENT

La municipalité organise **sa 1ère journée du fleurissement le samedi 30 avril 2022**. Le **Rendez-vous est à 9h00 au Centre Technique Municipal** (rue du Printemps) et se terminera par un repas campagnard. Cette opération, **ouverte à tous**, consiste à embellir divers espaces verts de la commune via la plantation de fleurs et d'arbres. Armés d'outils de jardinage, de gants et de votre gilet de sécurité, n'hésitez pas à vous inscrire en mairie au 03 89 70 76 00 ou par mail à [accueil@mairie-bartenheim.fr](mailto:accueil@mairie-bartenheim.fr)

## PAROLE À L'OPPOSITION

Bartenheim : Un Horizon Commun

Nous tenons à remercier et féliciter M. Hassler Claude pour la réalisation du film de présentation de Bartenheim. La vidéo est en ligne sur le nouveau site de la commune. Lors du débat d'orientation budgétaire, la municipalité évoque son souhait de ne pas augmenter le taux des taxes communales : très bonne nouvelle pour les habitants ! Jérôme Noeglenn, Laetitia Holder-Loll